

8 DECEMBRE

FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Beaucoup de catholiques croient que le dogme de l'Immaculée Conception se réfère à la conception de Jésus qui, selon les Evangiles, est né d'une vierge : Marie.

Or, l'**Immaculée Conception**, telle que l'entend l'Eglise catholique depuis 1854, est celle de Marie, "**préservée de toute souillure du péché originel, dès le premier moment de sa conception, par une grâce singulière et un privilège accordés par le Dieu Tout - Puissant**" :

Ce dogme a été proclamé par Pie IX

le 8 décembre 1854

« Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine, qui tient que la bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement, et constamment par tous les fidèles. »

(Bulle *Ineffabilis Deus* du).

Cela signifie que Marie est la seule femme à avoir été exemptée des effets du péché originel (qui, pour les chrétiens, affecte tous les hommes depuis la faute d'Adam et d'Eve), la seule femme, donc, qui serait absolument pure.



L'Institution, placée sous le patronage de Marie, célèbre sa fête le 8 décembre.

Une célébration est proposée à l'ensemble de la communauté éducative,

le vendredi 9 décembre à 16h00.